

Projet « UdL »

Groupe de travail « organisation et gouvernance »

Synthèse de la séance ouverte du 5 janvier 2010

Rédigée par le « Groupe Exécutif Projet » le 7 janvier 2010

1. Complexité et innovation.

1.1. Le point sur la démarche.

Avant de passer la parole à Yannick Vallée pour une [présentation de l'état d'avancement de la démarche](#), Luc Johann accueille les quelque deux cents participants en formulant des remarques que l'on doit garder présentes à l'esprit pour éclairer la suite :

- certes, le modèle « UdL » peut paraître complexe mais la réalité actuelle d'un travail coordonné à quatre l'est encore bien davantage ;
- le projet « UdL » est innovant et nous devons inventer son modèle.

1.2. Questions et suggestions.

Le groupe de travail déclare se reconnaître dans la présentation qui est faite, en particulier dans les points de convergence. Toutefois certains participants soulignent des points qui restent à préciser :

- quelle est la place des « extérieurs » dans le modèle présenté ?
- quelle articulation future peut-on envisager entre PRES et UdL, une ouverture plus large du PRES est-elle ensuite prévue ?
- y aura-t-il un comité d'orientation stratégique (COS), quel sera son rôle ?
- quelles seront précisément les compétences des strates intermédiaires et comment la subsidiarité sera-t-elle mise en œuvre ?
- comment le sénat sera-t-il constitué, aura-t-il un droit de veto sur certaines orientations, certaines propositions imposeront-elles une majorité qualifiée ?

La place des « extérieurs » dans les instances centrales ou de composantes sera garantie. Quant au PRES actuel, de fait, il n'existera plus lorsque l'UdL sera créée mais un PRES de collaboration avec les partenaires de l'UdL pourrait être mis en place. Enfin, pour les autres questions, la réponse est encore à construire... les échanges présents ou à venir sont un élément important de cette construction.

1.3. Humilité et ambition.

En conclusion à cette première série d'échanges, un participant résume ainsi la situation : on ne peut prétendre aujourd'hui apporter une réponse parfaite à chaque question, c'est notre « devoir d'humilité », mais on doit aussi continuer à imaginer, échanger, proposer... c'est notre « obligation d'ambition ». Pour structurer les propositions on doit distinguer trois dimensions :

- celle de l'organisation opérationnelle de terrain ;
- celle de la politique et des instances ;
- celle du pilotage de l'ensemble.

2. Optimal ou consensuel ?

2.1. L'échelon intermédiaire.

Pour éviter tout malentendu il est rappelé que les schémas présentés ne sont pas une préfiguration stricte des regroupements puisque ceux-ci sont en cours de discussion avec les directeurs de composantes. L'échelon intermédiaire constitué par les regroupements est une nécessité pour assurer le pilotage d'un ensemble de quarante-quatre composantes et plus de cent laboratoires mais cet échelon est également un facteur d'équilibre dans des instances où seront représentées des entités de taille très variées.

Plusieurs intervenants souhaitent que l'échelon intermédiaire soit léger et ne contribue pas à un empilement de structures...

2.2. Le sénat, toujours...

Principale originalité dans les instances proposées, le sénat est toujours l'objet d'interrogations et d'attentes. Certains font observer que s'il est constitué d'une réunion des conseils de la formation et de la recherche sa valeur ajoutée sera faible et que ses membres seront dans une situation très ambiguë car appartenant simultanément à deux instances dont le rôle est complémentaire.

Enfin, si le sénat intervient dans la désignation du président, le fait-il avant ou après le CA ?

2.3. Idéal ou acceptable ?

Le modèle présenté prétend-il être idéal ou seulement acceptable ? Sans doute tente-t-il plutôt de proposer un point d'équilibre consensuel entre des idéaux qui peuvent différer. Néanmoins nous devons construire « l'UdL dont nous avons envie » en nous assurant seulement du réalisme de nos envies.

Le réalisme, justement, qui amène un intervenant à demander que l'on fasse maintenant un inventaire des différentes décisions qui marquent la vie d'une université et qu'on précise pour chacune :

- qui est consulté ?
- qui propose ?
- qui valide ?
- qui met en œuvre ?

... et l'envie, peut-être, qui pousse un autre intervenant à poser la question « c'est pour quand ? »

La séance est levée après 1:45 d'échanges.
